

Finale des divisions départementales 2024

Organisée par le club de MAUREPAS (78310)

le dimanche 30 juin 2024

au

Stade du Bout des Clos – D13 - rue de Montfort

78310 MAUREPAS

Coordonnées géographiques du lieu : Lat : 48° 45' 52,30" N - Long : 1° 54' 48,10" E
48.76449 N 1.91329 E

Entrée du Stade en face de la station-service AUCHAN Pariwest.

HORAIRES

| | | |
|--|-------|---|
| Ouverture du greffe | 8h00 | Tir de classement : Volées de 6 flèches en rythme AB/CD |
| 3 volées d'essai | 9h00 | Inspection du matériel pendant les volées d'échauffement |
| Début du tir de classement | 9h45 | Blasons de 122 cm pour les arcs classiques Blasons de 80 cm à 6 zones à 50 m pour les arcs à poulies |
| 2 volées d'essais par équipe | 14h00 | |
| Début des matchs en montante-descendante | 14h30 | Cf cahier des charges filières francilienne par équipe pour informations règlementaires |

INSCRIPTIONS DES EQUIPES

Le bulletin de composition des équipes doit être envoyé **avant le 24/06/2024**
à l'organisateur : president@amta-maurepas.fr

INSCRIPTIONS INDIVIDUELLES

A l'issue de l'inscription des équipes, des places disponibles (50m et 70m uniquement) seront mises à disposition des archers qui ne font pas partie d'équipes. Les inscriptions individuelles devront être confirmées par leur règlement directement à l'organisateur. Tarif : 10 € à par chèque à l'ordre de **AMTA**

La tenue de Club/Compagnie identique est obligatoire pour tous les archers et le capitaine d'équipe. Les individuels doivent également tirer en tenue de club.

Une buvette sera ouverte sur place pendant toute la durée de la compétition

Finale des divisions départementales 2024

